



CYCLO-CROSS & VTT

VELO CLUB FRANCHEVILLE

Dimanche 9 JANVIER 2022
Fort du Bruissin – Francheville le Haut



Règlement du VTT-country : de 7 à 18 ans (filles et garçons)

Règlement du cyclo-cross : de 19 ans et plus (adultes)

VTT (sans corne) autorisé

ÉPREUVE OUVERTE TOUTES FÉDÉRATIONS* APRES VALIDATION

Hors FSGT 69 = VALIDATION LICENCE OBLIGATOIRE

ÉCOLE de CYCLISME ET ADULTES

*FFC licence “pass’cyclisme” uniquement / pas de juniors

*certificat médical de – 1 an s’il n’est pas inscrit sur la licence (cyclisme de compétition)

*autorisation parentale signée pour les participants mineurs

DEMANDE VALIDATION et liste HOMOLOGUEE sur le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

La liste homologuée paraît le mardi minuit avant l’épreuve

Prévoir si nécessaire 1€ pour l’achat d’un porte-transpondeur, personnel et réutilisable

Épreuves “école de cyclisme” de 7 à 14 ans en 2022

9h00 Départ 1 : 11 à 14ans - 9h30 Départ 2 : 7 à 10 ans

FSGT et assimilés: 4.00€ (UFOLEP licence 2022 exigée)

Autres fédérations: 8.00€

Épreuve “adultes” 17 ans et plus + cadets 15/16 ans en 2022

10h30 : adultes cat A+B – juniors - cadets

FSGT et assimilés: 8.00€ (UFOLEP licence 2022 exigée)

Autres fédérations: 13.00€

INSCRIPTION préalable obligatoire avant le 06.01.22 minuit, aucune inscription sur place:

<https://veloclubfrancheville.fr/inscriptionau-cyclo-cross-de-francheville-du-9-janvier-2022/>

Une boisson offerte aux participants

Challenge des cyclo-cross FSGT 69 - épreuve n° 13 – saison 2022

Renseignements : ROBERT Laurent : 04 82 31 70 40 - DUMONT Marc : 04 78 59 39 30

Ne pas jeter sur la voie publique

Chaque participant est informé qu’il doit s’assurer que la garantie « accidents corporels » est prise en compte par sa fédération.